

ECOCERT la graine bio qui pousse et se resème



ECOCERT la graine bio qui pousse et se resème

Créé en 1991, Ecocert est le spécialiste français de la certification des produits issus de l'agriculture biologique.

Ecocert a contribué à l'essor de l'agriculture biologique en participant à la rédaction des réglementations française et européenne, et intervient toujours aujourd'hui auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'INAO et de la Commission Européenne pour soutenir le développement de ce mode de production.

En 2013, Ecocert développe le label Ecocert "En Cuisine" pour la restauration collective, afin d'encourager et valoriser l'introduction de produits bio et locaux dans les menus des cantines.

Le contrôle et la certification

En tant qu'organisme de certification spécialisé en agriculture biologique, Ecocert vérifie sur le terrain que les Règlements de l'agriculture biologique sont bien respectés par les producteurs et fabricants qui s'engagent dans cette démarche. Nous délivrons ensuite les logos et documents de certification qui attestent de cette conformité.

Le processus de certification en agriculture biologique mobilise différents experts :

Nos auditeurs, implantés dans toutes les régions, mènent les inspections sur les sites de production et de transformation, et émettent des rapports d'audits qu'ils transmettent aux chargés de certification.

Les chargés de certification étudient ces rapports pour évaluer la conformité aux exigences du Règlement. Si le mode de production s'avère conforme, Ecocert délivre la certification bio. Des contrôles annuels de surveillance sont ensuite réalisés, dont certains inopinés, et des prélèvements peuvent être effectués pour analyse en laboratoire. Toute non-conformité entraîne des demandes d'actions correctives et/ou des sanctions.

Ecocert fidèle à ses engagements.

Dans la continuité de son engagement pour l'agriculture biologique, Ecocert a choisi de mettre ses compétences techniques au service de l'environnement, en développant ses propres cahiers des charges pour la certification de produits, systèmes et services. En définissant des exigences strictes qui répondent aux attentes des consommateurs, le Groupe Ecocert incite les acteurs économiques à adopter des pratiques responsables.

Création des filiales

- 1994 : Filiale ECOCERT Portugal
- 1999 : Filiale ECOCERT Colombie
- 2000 : Filiale ECOCERT Canada
- 2001 : Filiale ECOCERT Equateur
- 2002 : Filiale ECOCERT Japon
- 2003 : Filiale ECOCERT Allemagne
- 2004 : Filiales ECOCERT Afrique du Sud & ECOCERT Roumanie
- 2005 : Filiale Ecopass, spécialisée dans la certification environnementale des entreprises et des collectivités ; Filiale ECOCERT Brésil ; Filiale Beijing ECOCERT Certification Center en Chine ; Filiale ECOCERT Espagne
- 2008 : Filiale ECOCERT Etats-Unis ; Filiale ECOCERT Inde ; Filiale ECOCERT Madagascar ; Filiale ECOCERT Greenlife spécialisée dans le contrôle et la certification des écoproduits (cosmétiques, textiles, détergents, parfums d'ambiance)

- 2009 : Filiale ECOCERT Maroc ; Filiale ECOCERT Balkan en Serbie ; Filiale ECOCERT Tunisie ; Filiale ECOCERT Denetim Ve Belgelendirme Limited Sirketi en Turquie
- 2012 : Filiale Konkuk ECOCERT Certification Service en Corée du Sud ; La filiale Ecopass devient ECOCERT Environnement
- 2013 : Acquisition d'IMOsuisse AG (Suisse) et IMO Institut für Marktökologie GmbH (Allemagne)
- 2014 : Filiale ECOCERT Expert Consulting ; Acquisition d'IMOgroup AG, détentrice des sociétés IMO-Control ve Sertifikasyon Tic.Ltd.Şti (Turquie) et Institute For Marketecology S.A. (Chili)
- 2015 : Filiale ECOCERT Mexique
- 2016 : Filiale ECOCERT Pérou ; Fusion ECOCERT Turquie et IMO Turquie (ECOCERT IMO Denetim ve Belgelendirme Limited Sirketi)
- Décembre 2016 ECOCERT rachetait son homologue argentin Argencert, confirmant ainsi son désir de développement en Amérique Latine